

## Relations industrielles Industrial Relations



### Bulletin des Relations Industrielles

---

Volume 2, numéro 6, février 1947

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023859ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023859ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

#### Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

#### ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

#### Citer cet article

(1947). Bulletin des Relations Industrielles. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 2(6), 1–1. <https://doi.org/10.7202/1023859ar>

---

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1947

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Bulletin des Relations Industrielles

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DES RELATIONS INDUSTRIELLES  
DE LA FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES DE LAVAL, QUÉBEC

T. R. P. G.-H. LÉVESQUE, o.p., doyen — GÉRARD TREMBLAY, directeur — J. O'CONNELL-MAHER, assistant-directeur  
Abbé GÉRARD DION, secrétaire — CHARLES BÉLANGER, assistant-secrétaire

Vol. 2 — N° 6

28 février 1947

● Le *BULLETIN DES RELATIONS INDUSTRIELLES* semble de plus en plus apprécié de ses lecteurs. De part et d'autre nous arrivent des éloges sur l'opportunité et l'utilité des articles qu'il contient. Nous remercions tous ceux qui prennent la peine de nous adresser ces témoignages en même temps que de nous faire des suggestions susceptibles de l'améliorer. On aura sans doute remarqué que depuis quelque temps nous avons obtenu la collaboration de plusieurs personnes qui ne sont pas attachées à la Faculté des Sciences sociales. Nous profitons de la circonstance pour les en remercier et nous avons l'intention de continuer cette politique afin de fournir à nos lecteurs des articles variés.

● Dans le domaine des relations du travail, il se pose un grand nombre de points d'interrogation et il n'est pas toujours facile de trouver un spécialiste pour fournir une réponse adéquate. Depuis longtemps plusieurs de nos lecteurs nous avaient manifesté le désir de trouver dans nos colonnes une sorte de boîte aux questions. Avec la publication de ce numéro, nous commençons donc une nouvelle chronique, *CAS PRATIQUES*, qui aura sa place dans notre revue chaque mois. Nous invitons nos lecteurs qui auront des questions à faire résoudre à bien vouloir s'en tenir à des problèmes qui peuvent intéresser l'ensemble de nos abonnés et à adresser leurs demandes au secrétaire de la rédaction.

● Toujours dans le but de rendre notre Bulletin plus intéressant et plus pratique, dans notre prochain numéro nous inaugurerons, grâce à la collaboration de la Fédération des Comités paritaires, une autre chronique spéciale destinée à expliquer le fonctionnement des comités paritaires formés en vertu de la Loi de la convention collective. Il est entendu que les signataires de ces articles en prennent eux-mêmes la responsabilité sans engager la direction du Bulletin.

● Les 20, 21 et 22 février dernier, le Département des Relations Industrielles, en collaboration avec le Service extérieur d'Éducation sociale de notre Faculté a organisé une *session intensive* pour le bénéfice des officiers des organismes publics de placement. Soixante-et-onze personnes y prirent part, dont quarante-neuf employés de la Commission d'Assurance-chômage et vingt-deux travaillant au Service provincial de placement. Durant ces trois jours, des professeurs de notre faculté, MM. l'abbé Gérard Dion, Jean-Marie Martin et J. O'Connell-Maher ont donné des cours et dirigé des forums sur les relations patronales, la sélection scientifique et la technique de l'entrevue. Cette session est la première d'une série du même genre qui doit être organisée avec le concours des différentes universités canadiennes sous les auspices de l'International Association of Public Employment Services.

● Le travail d'organisation de notre *CONGRES DES RELATIONS INDUSTRIELLES* progresse. Ce congrès se tiendra à Québec, au Château Frontenac, les lundi et mardi, 14 et 15 avril prochain. On sait que le thème général sera la *CONVENTION COLLECTIVE* et qu'une journée entière doit être consacrée au problème si discuté de la *SECURITE SYNDICALE*. Dès maintenant, on peut faire parvenir son inscription au secrétariat du Département des Relations Industrielles, Université Laval, 2, rue de l'Université, Québec. Les frais ont été fixés à \$10.00.

● *The BULLETIN DES RELATIONS INDUSTRIELLES* seems to be more and more appreciated by its readers. From here and there praises are received on the opportunity and usefulness of the articles it contains. We convey our thanks to all those who have taken the trouble to address these testimonies and at the same time made suggestions in order to improve it. It must evidently have been noticed that from time to time we have obtained the contribution of many persons who are not on the staff of the Faculty of Social Sciences. We take this opportunity to express our gratitude to all of them. We intend to carry on with this policy so that our readers' attention may be called to various subjects.

● In the field of industrial relations there exists a number of interrogation points the proper answer of which requires the help of a specialist. Since a long time many of our readers have expressed the desire to find in our columns the answer to their problems. With this issue we begin the publication of a new chronicle, *PRACTICAL CASES*, which shall henceforth have its place in our monthly review. We invite our readers who will have questions to raise to confine to matters of general interest and to send their inquiries to the Editor.

● Always with the view to render our Bulletin more interesting and practical, we shall, in our next issue, with the co-operation of the Parity Committees, commence a new chronicle specially intended to explain the functioning of the Parity Committees formed pursuant to the Collective Agreement Act. It is understood that the Authors take upon themselves the responsibility of their articles without involving the editors of the Bulletin.

● On February 20th, 21st, and 22nd last, the Department of Industrial Relations in co-operation with the Extension Department of our Faculty has organized an *intensive session* for the benefit of officers of public employment agencies. Seventy-one persons attended, forty-nine of whom were employees of the Unemployment Insurance Commission and twenty-two, of the Provincial Employment Bureau. During these three days professors Gérard Dion, Jean-Marie Martin and J. O'Connell-Maher of our Faculty gave lectures and conducted discussions on the psychological aspects of employers relations, on scientific selection and on the technique of interviewing. That Session is the first of a series on these matters to be organized with the co-operation of the International Association of Public Employment Services.

● The organizing of our *INDUSTRIAL RELATIONS CONGRESS* is in progress. This Congress will be held at the Château Frontenac, Quebec, on Monday and Tuesday the 14th and 15th of April next. It has already been announced that its general theme will be the *COLLECTIVE AGREEMENT* and that a complete day will be reserved to the much debated question of *UNION SECURITY*. Those interested in taking part in this Congress may now send in their names to the Department of Industrial Relations, Laval University, 2, University Street, Quebec. The admission fee is \$10.00.